Formation - Conseil - Accompagnement

INNOPREV

www.innoprev.com

SYSTEMES DE MANAGEMENT DE LA SECURITE AU TRAVAIL

➔ **Références réglementaires**

✓ Prévention :
Article L4121-1 du Code du Travail.

➔ **Pré-requis**

▫ Aucun.

➔ **Durée**

▫ 2 jours.

➔ **Périodicité**

▫ A définir par l'employeur.

➔ **Nombre de participants**

▫ 8 maximum.

➔ **Conditions matérielles**

▫ Salle, tables et chaises,
▫ Mur clair pour projection,
▫ Tableau papier ou tableau effaçable.

PUBLIC VISE

➔ Chefs d'entreprises, chefs d'établissements, responsables santé et sécurité, encadrement ayant la volonté de mettre en place une organisation de la sécurité imposée par les Principes Généraux de Prévention du Code du Travail.

OBJECTIFS

➔ A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'intégrer dans l'organisation de l'entreprise un Système de Management de la Sécurité (SMS) dans tous les secteurs et à tous les niveaux de l'encadrement, et d'en assurer l'audit interne.

PROGRAMME DE FORMATION

➔ Enseignements théoriques

- Contexte historique et culture de la sécurité.
- Contexte réglementaire :
  - Obligations légales.
  - Institutions représentatives du personnel.
  - Responsabilité civile et pénale du dirigeant.
- Evaluation des risques :
  - Document unique d'évaluation des risques.
  - Plans de prévention entre entreprises utilisatrices et extérieures.
- Les enjeux de la sécurité dans l'entreprise.
- Présentation du concept de SMS :
  - Définition.
  - Référentiels couramment usités (dont OHSAS 18002).
- Méthodologie de mise en place du SMS :
  - Equipe de projet.
  - Revue réglementaire.
  - Etude de risques.
  - Objectifs et programme.
  - Mise en œuvre.
  - Situations d'urgence.
  - Audit.
  - Revue de direction.
  - Outils d'accompagnement.
- Vidéos.

➔ Enseignements Pratiques

- Revue documentaire interne.
- Etudes de cas.